



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

Renouvellement d'une borne incendie

M. le Maire présente au Conseil Municipal 3 devis concernant le changement d'une borne à incendie dans la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Fait le choix du devis de Frans Bonhomme pour un poteau incendie au prix de 1380.00 € TTC et Autorise le Maire à signer le devis et passer la commande.

Vente du presbytère de St-Germain

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les conditions de vente prévue concernant le presbytère de Saint-Germain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Accepte la vente du presbytère de St-Germain au prix de cession de 100.000 € en sachant que les frais de notaire seront pris en charge par l'acquéreur, et la répartition proposée entre les communes qui accorde à la commune de Lantenot 13 % du prix de vente.

Autorise le Maire à signer l'acte notarié correspondant à cette vente.

Commission Intercommunale Cimetière

Il est fait état que M. le Maire n'est pas membre de plein droit de la commission intercommunale cimetière.

Il convient donc de modifier la délibération n°15-2020 du 22 juillet 2020 où étaient désignées Mmes PETITJEAN et DA SILVA comme représentantes de la commune de Lantenot à la Paroisse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Vote un troisième représentant titulaire de la commune à la commission intercommunale cimetière (Paroisse) en la personne de M. BALAUD David.

Convention gymnase des 1000 étangs

M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention de participation financière du Gymnase des 1000 Etangs de Melisey entre la commune de Lantenot et la Communauté de Communes des 1000 Etangs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Demande une révision de la convention de participation financière du gymnase des 1000 Etangs de Melisey avant signature.

Donne pouvoir au Maire pour les décisions à venir sur cette convention.